

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2916

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 6

Après les mots :

« travail »,

supprimer la fin de l'alinéa 29.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.